



FMES

Fondation Méditerranéenne
d'Études Stratégiques



23.09.2021

La Tunisie, « l'homme malade » de l'islam politique ou de la démocratie ?

Pierre Vermeren

Professeur d'histoire des sociétés arabes et berbères contemporaines à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, en délégation CNRS à l'Institut de recherche sur la Méditerranée contemporaine à Tunis en 2020-2021



Résumé

Le 25 juillet 2021, le président Kaïs Saïed a mis entre parenthèses la constitution tunisienne pour mettre fin au blocage institutionnel qui l'opposait à Hichem Mechichi, Premier ministre, et à Rached Ghannouchi, président du Parlement et chef de file de la mouvance des Frères musulmans. Cette décision, qui a pris les Tunisiens par surprise, est survenue dans un contexte intérieur très dégradé et dans un contexte régional tendu. Elle a de fait écarté du pouvoir les islamistes comme les affairistes qui trouvaient, chacun pour des raisons différentes, un certain avantage au blocage du jeu institutionnel. Si la population a massivement soutenu cette initiative, il appartient désormais au président Kaïs Saïed de prendre seul la décision qu'attend son peuple en faveur d'une république à la fois juste, efficace, démocratique, pacifiée et sociale. Il a toutes les cartes en main pour cela et plusieurs options s'offrent à lui. Il ne peut plus procrastiner, au risque de perdre sa crédibilité intérieure et décourager nombre de jeunes Tunisiens désorientés qui pourraient être tentés par la voie de l'exil ou du djihad.

La Tunisie est-elle vouée à vivre à contre-courant de ses voisins, dans un Maghreb en crise ? Après avoir fait la révolution de 2011 qui a mis fin à l'autocratie, une première dans le monde arabe, la Tunisie s'est donnée en partie aux islamistes d'Ennahda (le parti de la « Renaissance »). Elle n'a toutefois pas sombré dans un régime purement islamiste, obligeant en 2014 ses partisans à un compromis constitutionnel garant des libertés publiques et individuelles, ce qui constitue une autre première dans la région.

Après trois alternances démocratiques (2011, 2014 et 2019), voici qu'un coup d'arrêt brutal a été donné au processus de démocratisation, le 25 juillet 2021 : sans violence, avec le soutien de la population, le président de la République, Kaïs Saïed, a mis un terme aux querelles du Parlement et du gouvernement en suspendant leurs pouvoirs. Cet état d'exception constitutionnel a été soutenu par l'immense majorité de la population¹, exaspérée depuis des mois par les querelles politiciennes, la corruption croissante et l'incapacité des dirigeants à faire respecter les droits de l'État, de la société et des citoyens.

Pays initiateur du printemps arabe en janvier 2011, à travers la révolution qui a chassé le président Ben Ali du pouvoir après 23 ans d'autocratie, la République tunisienne, depuis le coup d'État égyptien de juillet 2013, faisait figure d'exception par sa légalité institutionnelle. Partout, la séquence post-révolutionnaire a tourné en une reprise en main autoritaire, à la guerre civile ou à une contre-révolution. Jusqu'à l'été 2021, la Tunisie n'avait sombré dans aucun de ces scénarii. Désillusionné par l'aggravation de sa situation économique et sociale, incité par l'ensemble de ses soutiens arabes à reprendre la voie autocratique, on ne peut affirmer que le pays soit totalement vacciné. Les Tunisiens sont attachés à la liberté d'opinion et d'expression, peu compatible avec l'autocratie.

¹ Le président de la République Kaïs Saïed serait en tête des intentions de vote (91,9 %) pour l'élection présidentielle, selon un sondage de Sigma Conseil et le journal *Le Maghreb* du 17 août 2021.

DU PACTE HISTORIQUE DE JANVIER AU COMPROMIS BOITEUX DU MOIS D'AOUT 2014

Pour comprendre la période actuelle, remontons à 2014, année-clef où les Tunisiens ont échappé au pire². Après deux ans et demi d'une assemblée constituante dirigée par une Troïka³, ayant pour mission de voter en un an la constitution de la deuxième République, la transition semblait en péril. Le président de la République élu fin 2011, Moncef Marzouki, auréolé de son rôle de défenseur des droits de l'homme, proscrit sous Ben Ali, a fini par pactiser avec les islamistes d'Ennahda qui dominaient la Troïka. Le guide d'Ennahda, Rached Ghannouchi, tête pensante de l'islamisme tunisien et membre actif de la confrérie internationale des Frères musulmans, avait créé le trouble en circonvenant le président, réputé démocrate conservateur, dans une alliance jugée contre nature. Le conseiller politique du président, Aziz Krichen, a raconté de manière savoureuse la dérive du président dans un livre qui a fait date⁴. À la tête du CPR (le Congrès pour la République), l'ambitieux président a compris qu'il ne pourrait pas être élu pour un mandat définitif sans Ennahda. Fort de cette faiblesse, R. Ghannouchi maintenait deux fers au feu : un fer pour son parti et pour ses militants, auxquels il ouvrait les portes de l'État en recrutant 150 000 d'entre eux dans la fonction publique, sans autre brevet que celui d'opposant islamiste à Ben Ali ; un fer révolutionnaire de constituant, visant à doter le pays d'un régime parlementaire rompant avec l'héritage laïc de Bourguiba.

Pour faire pression sur les démocrates, il laissa une bride large aux activistes qui enflammèrent le pays par leurs violences et de meurtriers attentats. Enfin, pour faire pression sur le président et ses nécessaires alliés parlementaires – la constitution devant être votée aux deux tiers des constituants –, il négociait pied à pied les fondamentaux du parti islamiste, notamment la fin de l'égalité civile entre les Tunisiens et les Tunisiennes. La société civile, choquée et révoltée par les violences de rue et par ce grignotage de ses droits, organisa une riposte concertée hors du Parlement. Un « quartet » (composé du syndicat UGTT, de l'UTICA, syndicat patronal, de l'ordre des avocats et de la Ligue des droits de l'homme) parvint *in extremis* en janvier 2014 à imposer un compromis constitutionnel respectueux de l'héritage bourguibien.

En juillet 2013, le coup d'État militaire égyptien, conduit avec une grande brutalité contre les Frères musulmans qui dirigeaient le pays, fit comprendre à Ghannouchi la fragilité d'Ennahda, et le risque de retour à la répression. En six mois, Ennahda, sous la pression du quartet, accepta le compromis constitutionnel : la transition tunisienne fut sauvée, et la deuxième République promulguée le 7 février 2014. À l'approche des élections législatives et présidentielles de l'automne, Ghannouchi comprit que le vainqueur annoncé de ce processus serait l'ancien ministre de Bourguiba, Béji Caïd Essebsi, créateur dès 2012 d'un parti attrape-tout, Nidaa Tounes, afin de faire front à Ennahda. Mais la bataille à venir n'était pas sans danger systémique, le bloc nationaliste risquant de s'affronter au bloc nahdaoui, sur fond de guerre idéologique, de violences, et de crise économique désormais structurelle.

En août 2014, il fut donc secrètement convenu à Paris, entre les deux adversaires, qu'après une bataille en bonne et due forme dans les urnes à l'automne, un compromis serait passé entre Nidaa Tounes, détenteur probable de la présidence et du premier groupe parlementaire (ce qui arriva), et le second groupe du Parlement, Ennahda. Les deux adversaires s'allieraient une fois élus (sous la forme de la neutralité bienveillante d'Ennahda), afin d'éviter des violences et consacrer le compromis constitutionnel. Ennahda y trouva une rente de situation : assuré de conserver ses positions dans l'administration, à la tête du pays et des services publics investis depuis 2011, le parti a l'opportunité, cinq ans durant, de faire retomber la colère des Tunisiens contre les violences subies, de paralyser

² Khadija Mohsen-Finan, *Tunisie, l'apprentissage de la démocratie : 2011-2021*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2021.

³ Alliance parlementaire entre le parti Ennahda, le parti du président (Congrès pour la République) et une ancienne formation de centre gauche (Ettakatol).

⁴ Aziz Krichen, *Tunisie, 2011-2017, La promesse du printemps*, Paris, Éditions de La Sorbonne, 2018.

l'action de la justice contre ses activistes, et de se refaire une santé électorale. Ennahda avait perdu un tiers de ses électeurs entre 2011 et 2014. Pour autant, derrière les proclamations de paix et bientôt de profession de foi démocratique, il n'était pas question de faciliter la tâche d'un gouvernement ni d'un président héritiers d'un bourguibisme honni.

POPULISTES CONTRE POPULISTES AUX ELECTIONS DE 2019

Cette législature et le quinquennat de Béji Caïd Essebsi (2014-2019) – dit BCE – ne furent donc pas sereins. L'alliance politique improbable se révéla dans les mois qui suivirent les élections générales, créant une grande confusion qui entravait la bonne gouvernance. La constitution semi-parlementaire arrachée *in extremis* par Ghannouchi ne facilitait pas une ligne claire. Assailli par de multiples crises (économique, sécuritaire, sociale), ce gouvernement aurait dû avoir les coudées franches, à supposer qu'il veuille trancher dans le vif. Mais soumis à une alliance parlementaire tirant à hue et à dia, il décida très peu de choses. La seule ligne claire fut le renforcement de la force de frappe armée contre le terrorisme, chargée, avec le soutien d'alliés étrangers, de porter le fer contre les maquis du mont Chaambi, à la frontière algérienne, de sécuriser la frontière libyenne, de mettre fin à la série d'attentats meurtriers destinés à ruiner le tourisme international, et à stopper l'hémorragie de jeunes Tunisiens se rendant par milliers au djihad syrien avec le soutien de groupes islamistes et des Turcs. La Tunisie n'en devint pas moins le premier fournisseur mondial de djihadistes (autour de 5 000⁵).

Ennahda détestait le régime présidentiel de la première République (1957-2011), et voulait imposer un régime d'assemblée, dite *choura* dans son langage politico-islamique. Le parti n'y parvint qu'en partie car le président BCE, quoiqu'ayant peu de pouvoir, disposait de marges de manœuvre indirectes. Mais si le président nomme le Premier ministre, celui-ci a besoin du soutien du Parlement : il est donc faible. Il fut ainsi incapable de relancer la croissance – en dépit d'une aide internationale assez conséquente –, de lutter contre les grèves perlées qui frappaient entreprises et administrations, d'imposer le vote des réformes constitutionnelles en attente, et de faire fonctionner la justice. Non seulement les responsables des attentats ne furent pas poursuivis, la justice étant délibérément bloquée, mais les prévaricateurs et affairistes de l'ancien régime, désormais sans maître, comprirent le parti qu'ils pouvaient tirer de la situation : la corruption empira, des fortunes se constituèrent chez les islamistes (notamment grâce à l'injection de capitaux turcs, qataris et koweïtis) ou s'agrandirent sur le dos d'une population appauvrie par la chute du dinar. Les Tunisiens, en quelques années, perdirent la moitié de leur pouvoir d'achat, le dinar étant entré dans un processus de dévaluation au long cours. Quant à l'État, il s'endetta jusqu'aux limites possibles pour un pays dépendant (près de 100 % du PIB).

Pour stopper cette mauvaise gouvernance, il aurait fallu créer l'instance de régulation des conflits prévue par la constitution, que le Parlement avait théoriquement un an pour mettre en place. Cette Cour arbitrale ne vit jamais le jour, non sans donner lieu à des polémiques qui scellèrent son sort : Ennahda et le président préféraient cette situation floue autorisant un gouvernement de l'ombre. BCE, âgé de 88 ans au début de son mandat, n'était pas au mieux de sa forme. Sentant sa fin venir, il laissa son fils tenter de s'emparer du parti, ce qui affaiblit sa crédibilité et fractura Nidaa Tounes. Une seule réforme d'importance fut votée, la création des communes, qui donna lieu aux élections locales de mai 2018. Ennahda avait vu juste. Bien que poursuivant sa chute (en perdant un deuxième tiers de ses voix de 2011), le parti s'empara de plusieurs exécutifs locaux, parmi les plus importants (comme Sousse). N'ayant pas d'intérêt à œuvrer au salut du pays, ce qui aurait été mis au crédit du président, Ennahda attendait 2019. Les élections furent précipitées par la mort de BCE, le 25 juillet 2019.

⁵ Mustapha el Haddad, *L'embrigadement des jeunes pour le jihad, « le paradoxe tunisien »*, Arabesques éditions, Tunis, 2021.

S'ouvrit alors, sur fond de crise persistante, un véritable bal des populismes. Trois forces émergèrent de la courte séquence électorale d'août à octobre 2019. Le cheikh Ghannouchi, qui savait la présidence inaccessible, concentra ses efforts sur le Parlement, conformément à sa doctrine. Il pensa alors gagner sur les deux tableaux : en soutenant un président présumé faible et conservateur ; et en remportant le premier groupe parlementaire.

La présidentielle trancha entre deux candidats dits « populistes » : le milliardaire patron de télévision, Nabil Karoui, qui passa la campagne en prison en attendant un jugement pour corruption présumée ; et un maître assistant de droit constitutionnel inconnu, Kaïs Saïed, maniant une langue arabe poétique propre à émouvoir ses auditeurs. Le second, surfant sur l'intégrité, l'emporta largement avec le soutien de la jeunesse et d'Ennahda. Au Parlement en revanche, Ennahda arriva en tête devant Qalb Tounes, le parti de Nabil Karoui. Rached Ghannouchi fut élu président du Parlement.

LES TROIS PRESIDENCES, SOURCE DU BLOCAGE INSTITUTIONNEL SOUS KAÏS SAÏED

Le pays serait donc désormais dirigé par trois hommes, les présidents de trois sièges du pouvoir, sorte de nouvelle troïka qu'aucun mécanisme de régulation ne pouvait réguler. Des trois présidents, celui de Carthage (la présidence) est le plus légitime, élu par une forte majorité au suffrage direct (72 % des voix). Mais en système semi-présidentiel, le nouveau président de 61 ans est loin d'avoir la haute main sur la décision politique⁶. Il a le pouvoir de nommer le Premier ministre, mais il se heurte très vite au contre-pouvoir de l'Assemblée qui ne valide pas son premier choix ; de sorte que la nouvelle présidence commence par une crise politique. Une fois le président de la République élu, quatre mois ont été nécessaires pour que le gouvernement E. Fakhfakh soit opérationnel, fin février 2020.

D'emblée, ce deuxième président, dit du Conseil des ministres, le chef de la Kasbah, est le plus faible. Nommé par le président qui peut le démettre, il dépend tout autant du Parlement qui peut le destituer, et qui doit valider ses projets de loi. De sorte que le chef de gouvernement (Saïed en a nommé trois en un an et demi), et plus encore ses ministres, sont en situation de fragilité politique ; or les décisions qu'il faudrait prendre sont douloureuses.

Le pays étant au bord de la banqueroute, il faudrait en effet, selon les bailleurs internationaux, réduire les importations, ne plus embaucher de fonctionnaires et réduire fortement la masse salariale. Autant de politiques risquant de mettre le feu au pays, et que le gouvernement ne peut envisager sans une contrainte extrême. Dans le domaine sanitaire, la crise du Covid, qui éclate en mars 2020, impose des mesures drastiques que le gouvernement est incapable d'imposer sur le long terme. La fermeture des frontières ayant d'emblée ruiné le tourisme et les transports (dès le printemps 2020), le gouvernement n'a aucun argent à dépenser pour soutenir les travailleurs et les familles au chômage. De sorte qu'il oscille constamment entre les médecins, qui réclament le confinement, et les travailleurs subsistants qui ne veulent pas en entendre parler. Presque interdits d'agir, les deux gouvernements Fakhfakh (révoqué après 7 mois) et Mechichi, bien que constamment soutenus par la France, l'Union européenne, l'Algérie et les bailleurs de fonds, outre la Turquie, se contentent de gérer les affaires courantes et de remettre à plus tard ce qui pourtant nécessite des décisions urgentes ou structurelles.

Durant cette année et demie, la situation ne semble pas déplaire au président du Parlement, R. Ghannouchi, au Bardo, suivi par un groupe de députés dévoués. Allié au sein de la coalition majoritaire avec le parti Qalb Tounes, le parti de son ancien adversaire N. Karoui, Ennahda, qui se veut respectable, sous-traite des provocations à une petite coalition parlementaire extrémiste issue de ses rangs, Al Karama⁷. Pour Ghannouchi, présider le Parlement de la République s'apparente à un

⁶ Nizar Bahloul, *Kaïs I^{er}, président d'un bateau ivre*, Tunis, Edito éditions, 2020.

⁷ Celui-ci prend comme tête de turc parlementaire la présidente du Parti destourien libre (PDL), la députée très populaire Abir Moussi, héritière autoproclamée du bourguibisme, radicalement anti-nahdaouie, successivement insultée, bousculée puis frappée dans l'enceinte de Parlement, sans que cela donne lieu à poursuite.

couronnement, cette instance étant selon lui la seule institution légitime. Début 2020, il considère qu'ayant fait élire Saïed, ce nouveau président sans parti, dont l'entourage essentiellement féminin semble faible, est son obligé. Force est de constater, après un an d'exercice, qu'en dépit des efforts qataris et turcs, le président de Carthage se retourne contre ceux qui l'ont fait (en partie) roi ; « chef des forces militaires armées et civiles » (dit-il en avril 2021), il n'a pas à se laisser dicter son agenda, veillant à l'indépendance de la nation tunisienne.

Le président du Parlement considère par ailleurs que le Premier ministre est son obligé, puisqu'il l'a fait élire. S'étant débarrassé de l'ingénieur E. Fakhfakh pour une affaire de conflit d'intérêt supposé – ce qui a permis de lui faire endosser le terrible confinement initial du Covid-19 –, Ghannouchi a jeté son dévolu sur le juriste Hichem Mechichi, qu'il espérait téléguider. Un jeu à trois bandes entre Carthage, la Kasbah et le Bardo a commencé, dont la presse et Facebook ont relaté au quotidien, de septembre 2020 à juillet 2021, les péripéties. Saïed et Ghannouchi se sont disputé le Premier ministre : le premier lui a interdit de former le tribunal des conflits ; et le second a miné ses efforts pour redresser la situation économique et sociale. En butte au FMI et aux bailleurs internationaux, le gouvernement a géré à vau-l'eau la crise du Covid et celle des finances sous l'œil de ses deux mentors ; le premier se rapprochant ostensiblement de l'armée et du peuple ; le second, de plus en plus impopulaire, essayant de conforter sa base par des compensations financières indécentes dans le climat ambiant. L'impasse devenait totale à l'approche de l'été 2021⁸.

LA CONVERGENCE DES CRISES ET LE DESARROI DES TUNISIENS AU PREMIER SEMESTRE 2021

À l'approche de l'été 2021, la Tunisie était aspirée dans une spirale de crises : des institutions impuissantes ; une croissance bloquée (-8,8 % en 2020, -2 % au premier semestre 2021) ; un mur de la dette se rapprochant⁹. Des échéances de 2,5 milliards de dollars à l'été 2021 semblaient insurmontables, faisant craindre une banqueroute dans le sillage du Liban¹⁰. Depuis des mois, le gouvernement en était réduit à trouver des prêteurs, des donateurs ou des expédients pour payer chaque mois ses fonctionnaires (et nombre de primes ou de mois de salaire, voire de trimestres, ont été supprimés pour les fonctionnaires et contractuels de l'État). La Tunisie possède en effet une des plus grosses masses salariales du monde par rapport à sa richesse nationale officielle.

D'après plusieurs économistes, le PIB réel serait le double du PIB officiel, ce qui explique la « relative » stabilité sociale dans un pays dont les revenus officiels ne permettent pas à la majorité des citoyens de survivre. L'ampleur de l'économie informelle et de la contrebande est telle que les impôts sont assis sur une base étroite. Selon Aziz Krichen, l'économie rentière fondée sur des monopoles et les importations a fini par asphyxier le pays¹¹. Une quinzaine de grandes fortunes familiales édifiées depuis les années 1970 a fini par prendre en otage l'économie nationale, mais aussi des élites politiques qui sont impuissantes à les fiscaliser à leur mesure.

Il s'en est suivi une véritable débâcle productive et industrielle. Grévistes, syndicats et importateurs ont ruiné la production de phosphates et d'hydrocarbures, bloquée jusqu'à l'été 2021, l'agriculture elle-même ayant été mise en grande difficulté par les importations d'Europe et de Turquie.

Dès lors, l'opinion tunisienne s'est radicalisée contre le régime, incapable de pourvoir à ses besoins élémentaires, y compris l'éducation et la santé, points forts de l'ancien régime socialiste bourgeoisien. En 2020, 6 000 jeunes médecins ont quitté le pays, et depuis la révolution, 100 000 enfants ont quitté

⁸ Hamadi Redissi, Mustapha el Haddad, Asma Nouira et Hafedh Chékir (dir.), *Tunisie, la transition bloquée*, Tunis, Diwen Éditions, 2021.

⁹ Skander Ounaies, « En 2021, la Tunisie face au mur de la dette », *Jeune Afrique*, 29 décembre 2020 (jeuneafrique.com, rubrique « Idées »).

¹⁰ Après le coup d'État constitutionnel du 25 juillet, les prêteurs et créanciers étrangers ont permis le versement de ces sommes, le PIB de la Tunisie étant estimé à environ 40 milliards de dollars.

¹¹ Aziz Krichen, *La gauche et son grand récit. Comprendre l'économie rentière*, Tunis, Mots passants, 2021.

l'école chaque année sans aucun diplôme, ce qui obère dramatiquement l'avenir d'un petit pays sans ressources majeures.

En 2021, un vent de fronde est monté dans le pays, relayé par des centaines de débats publics sur les chaînes de radio ou de télévision, sur les réseaux sociaux, et dans la société. Abir Moussi a porté l'étendard de la contestation virulente d'Ennahda, ce qui a poussé son parti en tête les sondages pour les futures législatives. De nombreux Tunisiens ont affirmé leur nostalgie – tout au moins en paroles – du régime de Ben Ali, c'est-à-dire de l'homme fort, un sentiment que le président en place a parfaitement entendu.

L'OPTION PRESIDENTIELLE DU 25 JUILLET 2021, UN BONAPARTE OU UN DE GAULLE DU MAGHREB ?

L'acte politique du 25 juillet n'a dès lors surpris que ceux qui étaient éloignés de la Tunisie. Depuis des semaines, l'anniversaire des 63 ans de la République – et des 2 ans de la mort de BCE –, le 25 juillet, était annoncé sur les réseaux sociaux comme une véritable révolte contre Ennahda. Au soir de cette journée de rassemblements très féminisés, les décisions présidentielles ont été accueillies avec beaucoup de joie par des manifestations populaires.

En dépit des critiques intérieures (notamment d'Ennahda et de quelques constitutionnalistes) et extérieures (notamment d'intellectuels français et de cercles islamistes), les actes d'autorité du président, en vertu de l'article 80 de la constitution, ont été approuvés. Il en a été de même des interdictions de sortie du territoire, ainsi que des destitutions et mutations de responsables proches des islamistes et d'acteurs notoirement corrompus.

Pour autant, une partie des élites s'interroge depuis que le seuil légal d'un mois d'exception, prévu par la constitution, a été dépassé : aucune décision générale n'a été prise, ni la nomination d'un Premier ministre, ni l'annonce en faveur de nouvelles élections. Le président ne s'est pas exprimé jusqu'au 14 septembre, et les spéculations et rumeurs vont bon train. Les échéances bancaires ont été réglées en plein été de façon inattendue avec les bailleurs. Mais ceux-ci exigent un retour urgent à la légalité constitutionnelle pour la suite.

L'histoire est dans toutes les têtes. Faut-il finir une révolution pour la sauver ? Faut-il en passer par une contre-révolution, même pacifique ? Le président constitutionnaliste de métier peut-il renier son attachement au droit et prendre goût au pouvoir personnel ? Sur qui s'appuiera-t-il pour gouverner, n'ayant pas de parti, et que fera-t-il quand il faudra prendre des décisions impopulaires ? Parmi d'autres, le chercheur Mohamed Kerrou¹² interroge la situation historique : Saïed sera-t-il le Bonaparte qui sauve la révolution en sacrifiant (en partie) les libertés ? D'autres évoquent une contre-révolution à l'égyptienne, la violence de masse en moins grâce à la faiblesse d'Ennahda. Tous ont en tête les précédents coups d'État tunisiens : celui de Bourguiba en 1957 qui a détruit la monarchie pour créer la république. Et celui de Ben Ali en 1987, qui s'est présenté en libérateur du bourguibisme autoritaire, mais a installé en deux ans un régime policier liberticide.

Sans expérience préalable, il n'est pas exclu que le président solitaire soit désemparé devant l'ampleur des défis. Mais le temps qui passe renforce le camp des sceptiques. L'épidémie de Covid se calme, et des mines et champs d'hydrocarbures ont repris leur activité : mais une clarification s'impose, car à défaut, l'année scolaire, sociale et politique qui commence serait explosive.

Dans le champ de ses réflexions, le président Saïed, aujourd'hui seul aux commandes, doit aussi méditer sur la situation régionale de son pays, dont les faits et gestes sont scrutés à la loupe par ses voisins. Depuis la révolution de 2011 et les risques de subversion djihadiste dans le pays – qui s'est matérialisée dans des violences où plusieurs centaines de militaires ont perdu la vie, notamment lors

¹² Mohamed Kerrou, « Tunisie, vers un bonapartisme libéral ? », *The Conversation*, en ligne, 31 août 2021.

de la sauvage attaque de Ben Guerdane à la frontière libyenne en 2016, où 11 d'entre eux ont été tués – , la Tunisie est épaulée par l'Algérie. Les autorités de ce pays, en tant que « république sœur », sont au mieux avec la Tunisie, et son armée en particulier qu'elle contribue à former. Le poids d'Ennahda dans la vie politique tunisienne jusqu'au 25 juillet dernier n'a jamais empêché une coopération serrée. Pour le pouvoir d'Alger, qui déteste l'instabilité, l'essentiel est que la révolution de 2011 ait été surmontée dans un certain calme, et que la Tunisie demeure stable, afin de sécuriser le flanc est de la Libye, potentiellement très dangereux.

Si Alger, médiateur engagé de longue date dans la crise libyenne, a dû espérer, un temps, qu'Haftar vainque les milices islamistes de Tripoli et rejette les miliciens turcs d'Erdogan à la mer, il a depuis accepté la nouvelle donne sous pilotage international et onusien. Très dépendants économiquement de la Libye et beaucoup plus fragiles du fait de la géographie, les Tunisiens ont toujours joué les bons offices entre les clans libyens se partageant le pouvoir et le pays, sans dévoiler leurs préférences. La présence à leurs portes de milliers de combattants islamistes importés par Erdogan au nord-est de ce pays n'est pas prise à la légère, mais les Tunisiens savent pouvoir compter sur l'Algérie – avec le soutien du Maroc –, par ailleurs ennemis déclarés, pour les épauler en cas de problème. Si la Turquie s'est élevée contre la mise à l'écart des islamistes d'Ennahda et l'opération du 25 juillet, il est probable qu'Erdogan tente de revenir dans le jeu, afin de ne pas jeter les Tunisiens dans les bras des Émiratis et de leurs alliés arabes.

Il n'a pas dû en outre échapper au président tunisien que les dernières élections législatives au Maroc, le 8 septembre 2021, ont permis à la monarchie marocaine de se séparer – pour ne pas dire liquider – les Frères musulmans du PJD dans ce pays, et que la Turquie, qui était pourtant leur modèle, s'est bien gardée de protester, voire a pris ses distances avec eux. Objectivement, après l'Égypte en 2013, la mise à l'écart des Frères musulmans en Tunisie puis au Maroc au cours de l'été 2021, isole un peu plus la Turquie et le Qatar au sein du monde arabe. La ligne émiratie des monarchies alliées à l'Égypte ne peut pas tout à fait s'étendre à la Tunisie et à l'Algérie, ne serait-ce qu'à cause des accords d'Abraham, qui sont un véritable *casus belli* pour ces deux pays, du fait de l'accord avec Israël. De ce fait, il existe une forme d'alliance objective entre Alger et Tunis – qu'on pourrait qualifier de fidélité au nationalisme arabe –, qui ne sont tout à fait ni dans un camp ni dans l'autre. La présence d'un pouvoir islamiste proche des Turcs à Tripoli – jusqu'à nouvel ordre –, avec des ramifications tissées au Sahel et au Sahara, invite ces deux pays à une grande prudence ; de surcroît, rien ne prouve que les Frères musulmans aient dit leur dernier mot à Tunis – où ils sont certes très affaiblis – ni à Alger, où le MSP et ses alliés ont une audience qui excède probablement leur faible score aux législatives de juin. Plus que jamais, la petite Tunisie, qui est à la fois courtisée par Rabat, Istanbul et les Libyens, mais aussi redoutée par tous pour son bouillonnement démocratique, se trouve donc dans une forme d'alliance objective et paradoxale avec la République algérienne.

Le 14 septembre 2021, sortant de son long silence, le président Saïed s'est montré plus déterminé et péremptoire que jamais. Se présentant comme étant au « service du peuple tunisien », il a stigmatisé « *les voleurs, les mercenaires et les traîtres* », accusés de « **payer de l'argent à des parties étrangères pour nuire à leur patrie** » ; « **Je ne dialoguerai jamais avec de telles personnes** », a-t-il conclu. Il a promis ensuite un gouvernement pour bientôt avec pour mission de réécrire la constitution. La société politique a été renvoyée dans les cordes, même le parti d'Abir Moussi, qui pourrait servir ses objectifs de reconstruction d'une nouvelle majorité. Quant à la petite armée tunisienne, très largement professionnalisée, elle ne s'est jamais engagée dans le jeu politique. À l'inverse des autres pays arabes, il est improbable qu'elle fasse pression sur le président, quoiqu'elle soit bien obligée de discuter avec lui. C'est donc à Kaïs Saïed, en cette rentrée 2021, qu'il revient de prendre seul la décision qu'attend son peuple en faveur d'une république à la fois juste, efficace, démocratique, pacifiée et sociale.

En guise d'épilogue, le président Saïed a fini par nommer, le 29 octobre 2021, un Premier Ministre, en l'occurrence une femme, Mme Najla Mouden, une universitaire spécialiste en géologie (modernité) originaire de Kairouan (tradition). La priorité de l'économie est ainsi affirmée. La Tunisie qui aime frapper les esprits sera ravie, cette femme inconnue du grand public devenant la première femme « Premier Ministre » d'un pays arabe. Pour le Président, cette nouveauté permet de conforter l'opinion féministe très vive en Tunisie (notamment parmi ses soutiens), tout en coupant l'herbe sous le pied à une autre femme, la cheffe du Parti destourien libre, Abir Moussi, qui aspire à cette fonction, et était il y a peu donnée favorite par les sondages en cas d'élections législatives. Ce faisant, il amadou également l'administration américaine démocrate très attachée à la défense des droits des femmes en terre d'Islam. Cet acte annonce-t-il une révolution gouvernementale, ou n'est-il qu'un rideau de fumée comme l'annoncent déjà certains éditorialistes ? N'est pas Bourguiba qui veut.



FMES

Fondation Méditerranéenne
d'Études Stratégiques



INSTITUT FMES

Maison du Numérique et de l'Innovation
Place Georges Pompidou - F 83000 TOULON

TOUS DROITS RESERVES

